

Abidjan, le 17 MAI 2024

**PROCURATION**

Je soussigné Monsieur TANOH AHONON, donne procuration à Monsieur KOFFIAMOAKON JEAN-RENE N° CNI CI00 55 35 698, pour le retrait des chèques à SAEPP pour l’année 2024.

En foi de quoi, la présente procuration est établie pour servir et valoir ce que de droit.

RESPONSABLE FINANCIER

TANOH AHONON